

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 2

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

proprement balayée; le docteur, précédé de notre petite guide, a escaladé une sorte d'échelle de poulaillier qui l'a mené dans une soupente où, pour rester debout, il a dû enlever son chapeau. D'un seul coup d'œil, j'ai fait tout l'inventaire de l'immeuble: la cheminée dans l'angle, un mauvais banc, un tabouret, un peu de bois, voilà ce qui touche le sol humide. Sur une planche, deux boîtes de farine Nestlé, éventrées, servant à contenir du sel et de la farine de seigle, et un petit bénitier en faïence bleutée, deux tasses et quelques assiettes ébréchées. A la paroi, faite de grosses poutres, à travers lesquelles on aperçoit l'eau blanche du torrent, deux cuillers, une vieille poche à soupe rouillée, et quelques ustensiles de ménage, sont fixés le long d'un râtelier... C'est la misère noire, mais le peu qu'il y a est propre, y compris la marmite à polenta que la fillette nettoie avec du sable, au bord du ruisseau. Et je songeais à ces existences obscures, perdues dans ce coin de pays idéalement beau, je comparais ma vie à celle de cette femme que le médecin examinait dans la chambrette au-dessus de ma tête...

... Un grand cri... puis la voix du docteur qui m'appelle. Je m'aventure aussi sur les degrés branlants de l'échelle, et je

me trouve dans le réduit où une pauvre femme est couchée sur un grabat infect. Une odeur atroce, l'odeur des cancers en décomposition me saisit à la gorge, m'empêche de reprendre mon souffle. Pauvre, pauvre femme, qui, rongée par le mal implacable, qu'on ne peut plus opérer, s'est décidée à faire venir aujourd'hui, pour la première fois, le médecin, qui, cependant ne lui coûte rien!

Sans doute, comme tant d'autres dans ce pays superstitieux, cette malade avait fait des neuvaines, des pèlerinages, avait bu des eaux bénites, porté des amulettes et récité bien des Ave pour obtenir des Saints la guérison..., sans doute elle avait souffert le martyre jusqu'à ce jour où sa fillette avait fait ce qui eût dû être fait depuis des mois: appeler le médecin. — Mais il est trop tard pour enrayer le mal, beaucoup trop tard..., Et la pauvre femme nous raconte sa navrante histoire: elle fut jeune, fraîche et jolie; insouciant et heureuse, elle se maria n'ayant pas 20 ans; neuf enfants naquirent de cette union qui fut heureuse... mais le père mourut, la misère vint; on réalisa ce qu'on pût, on installa la mère dans la chaumière, au bord du torrent, avec sa fille cadette, et tous les autres émigrèrent en Californie!

(A suivre)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Cressier (Neuchâtel). — **Société de samaritains.** — L'association cantonale de la Croix-Rouge, qui compte une vingtaine de membres fidèles, vient de faire donner le soir par le Dr Andreazzi, de Saint-Blaise, un cours de pansements.

Ce cours, d'une douzaine de séances, comptait à l'origine près de quarante participants. Malheureusement, pour des causes diverses ce nombre s'est trouvé réduit pour les derniers jours à vingt-deux auditeurs. A l'examen final qui a eu lieu en décembre, le Dr C. de Marval, du comité central de la Croix-Rouge, a procédé, avec son dévoué collègue et en présence de M. Quinche, président du Conseil communal, à un examen et à des interrogations serrés.

M. de Marval a exprimé sa vive satisfaction pour les résultats théoriques obtenus et a manifesté le désir de voir se former à Cressier une section de samaritains.

Cette idée à peine émise, l'auditoire unanime s'est immédiatement constitué en section qui travaillera sous la direction des médecins précités.

Dès lors la société s'est formée et a nommée son comité:

M^{lle} Félicia Quinche, présidente,
 » Alice Grisoni, vice-présidente,
 » Otilie Thomas, secrétaire,
 M^{me} Sophie Vaugne, trésorière,
 M. Marcel Michel, assesseur,
 tous à Cressier (Neuchâtel).